

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **77 (1951)**

Heft 7: **Foire suisse de Bâle, 7-17 avril 1951**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Pour les abonnements
s'adresser à :
Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »,
Case postale Riponne 21,
Lausanne
Compte de chèques pos-
taux II. 8775, à Lausanne
Prix du numéro : Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, archi-
tecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye,
professeur; E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte;
A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Groscurin,
architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte;
C. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président;
M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 20 cts
Réclames: 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Annances Suisses S.A.



5, Rue Centrale Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE: Production et consommation d'énergie électrique en Suisse pendant l'année hydrographique 1949/50. — Concours pour la construc-
tion d'un collège à Penthaz (Vaud). — LES CONGRÈS: L'organisation internationale de la recherche dans le domaine du bâtiment et la
Suisse. — SERVICE DE PLACEMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES: Foire suisse d'échantillons de Bâle.

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN SUISSE pendant l'année hydrographique 1949/50

Communiqué par l'Office fédéral de l'économie électrique, Berne

Résultats de la statistique établie pour l'année hydrographique écoulée, s'étendant du 1^{er} octobre 1949 au 30 septembre 1950,
comparés à ceux des exercices antérieurs.

I. Production globale d'énergie électrique

L'année hydrographique comprise entre le 1^{er} octobre 1949 et le 30 septembre 1950 a été caractérisée, comme la précé-
dente déjà, par un débit hivernal des cours d'eau très défav-
orable. Le débit estival, bien que sensiblement meilleur
qu'en été 1949, est néanmoins toujours resté nettement en
dessous de la moyenne multiannuelle. Le débit du Rhin à
Rheinfelden, dans le bassin versant duquel les centrales
actuellement aménagées fournissent les deux tiers de la
production moyenne possible par les apports naturels, n'at-
teignit en hiver (octobre à mars) que 67 % (année précé-
dente 64 %) et en été (avril à septembre) que 80 % (62 %) de la moyenne multiannuelle.

Malgré le débit un peu plus favorable des cours d'eau et
l'accroissement de la production dû à de nouvelles usines,
la production des centrales hydrauliques a été légèrement
plus faible en hiver, à cause des réserves moindres, par contre
considérablement plus forte en été que l'année précédente.
Elle atteignit 4081 millions de kWh (4121) durant le semestre
d'hiver et 6237 millions de kWh (5446) durant le semestre
d'été. La production annuelle globale, y compris l'apport

des usines thermiques, égale à 10 479 millions de kWh, a
dépassé très légèrement le maximum de 10 426 millions de
kWh atteint en 1947/48.

Grâce à la production d'énergie thermique, 145 millions
de kWh (161), mais surtout à une importation d'énergie
fortement accrue de 258 millions de kWh (110), qui dépassa
la quantité d'énergie exportée de 118 millions de kWh, la
demande d'énergie a pu être satisfaite même en hiver sans
restrictions, malgré les conditions très défavorables de la
production hydro-électrique.

Le tableau ci-dessous et la figure 1 donnent un premier
aperçu de l'évolution de la production et de la consommation
globale d'énergie électrique.

Production et consommation d'énergie électrique
en millions de kWh

Année hydrogr. 1 ^{er} octobre au 30 septembre	Production	Consommation dans le pays		Expor- tation moins importation
		sans chaudières électriques et énergie de pompage	avec chaudières électriques	
1930/31	5 049	3 856	4 045	1 004
1938/39	7 134	5 043	5 613	1 521
1946/47	9 770	8 358	9 295	475
1947/48	10 426	8 857	10 038	388
1948/49	9 745	8 766	9 410	335
1949/50	10 479	8 973	9 885	594

¹ Les clichés de ce communiqué nous ont été obligeamment prêtés par le
Bulletin de l'Association suisse des électriciens dont le n° 1, 1951, donne, en
plus des précisions reprises ici, d'intéressantes indications relatives à la
situation financière des entreprises électriques. (Réd.).